Bulletin Communal

n°235 - Juin 2012

Commune de Tenneville

« Le temps, en juin,
le trois, sera celui du mois »

Éditeur responsable : Nicolas Charlier, Échevin, rue Grande-Champlon 110/4, 6971 Champlon - Bureau de dépôt: 6970 Tenneville
Administration communale de Tenneville

Edito

Nos enfants sont notre richesse

Il est de notre devoir de prendre soin de nos enfants, de les aider à s'épanouir et de tout mettre en œuvre pour que cet épanouissement soit le plus positif possible. L'avenir est dans la jeunesse et le potentiel de nos enfants et adolescents.

L'épanouissement de nos enfants passe d'abord par un enseignement de qualité. Il vous suffira de parcourir les pages de ce bulletin communal, voire des précédents, pour vous rendre compte de la diversité des apprentissages proposés aux élèves de nos deux écoles communales.
Un spectacle réunissant toute l'école, des animations de sensibilisation à des problématiques importante, voilà autant de manières de transmettre des valeurs et des savoirs tout en les réinvestissant. Les matières de base ne sont évidemment pas oubliées, en témoignent les bons résultats de nos élèves aux évaluations externes ainsi que leurs présences régulières dans les classements de concours scolaires organisés ici et là. Ces résultats sont le fruit du travail et du professionnalisme de nos enseignants primaires et maternels, et ils doivent être remerciés pour cela.

Depuis plusieurs années, un Accueil Temps Libre reconnu par l'ONE et organisé par la Commune permet aux enfants de nos villages de passer leurs soirées et les mercredis après-midis ensemble, dans des locaux agréables, en compagnie d'accueillantes dynamiques et efficaces. Tout y est mis en œuvre pour que, en dehors du temps scolaire, les enfants puissent continuer à s'épanouir et à développer leurs compétences. Dans un monde où, bien souvent, les deux parents doivent travailler pour permettre au ménage de subsister, il nous paraît essentiel que ce temps d'encadrement existe, soit accessible au plus grande nombre et surtout soit le plus enrichissant pour nos élèves. Notre structure extrascolaire organise également chaque année un mois de plaines de vacances, à la fois sportives et culturelles. Le but de celles-ci est toujours de proposer un épanouissement de qualité pour nos enfants.

Ce rôle est également assumé par les nombreux organismes sportifs et mouvements de jeunesse qui, semaine après semaine, investissent en temps et en énergie pour le bien-être de nos jeunes. Un investissement d'autant plus admirable qu'il est réalisé en grande partie par des bénévoles. Ceux-ci doivent être soutenus parce qu'ils assument une mission d'utilité publique et pédagogique.

Enfin, dans ce récapitulatif de l'offre de jeunesse que propose notre Commune, je citerai le Conseil Communal des Enfants, dont les nouveaux membres sont installés depuis le mois d'octobre et qui fourmillent d'idées et de projets. L'installation d'une aire multisport à proximité du centre sportif, des journées de ramassage scolaire à vélos (le projet « rang vélo » présenté en page 11), des actions de sensibilisations à l'environnement, le traçage de jeux au sol dans nos cours d'écoles, voilà autant d'initiatives que ce conseil a entreprises et qu'il entreprendra encore. Car les enfants ont souvent plus à dire que ce que nous pensons.

Bref, depuis longtemps déjà, le Conseil communal de Tenneville est conscient de ce fait et mise sur ce capital humain, cet immense vivier d'espérance que représentent nos têtes blondes.

Investir dans l'enseignement et dans l'animation des jeunes peut parfois sembler inutile, mais il n'y a en vérité pas de placement plus payant !

Nicolas Charlier, Echevin de l'Enseignement et de la Jeunesse

Job étudiants

Cet été, la Commune recrute des étudiants pour travailler en forêt, travaux d'élagage, pendant les mois de juillet et août. L'étudiant devra être âgé de 16 ans accomplis à la date du dépôt de la candidature. La priorité sera donnée aux étudiants ayant déjà travaillé au sein de l'administration et ayant donné entière satisfaction.

Les candidatures doivent parvenir à Mme Halkin pour le 15 juin 2012 au plus tard.
(ne pas oublier de mentionner la période d'occupation sollicitée).

Sur la photo de couverture du bulletin communal précédent, il fallait reconnaître le village de Journal (photo prise de la rue Trompe-souris). Avez-vous reconnu le village en couverture du présent bulletin ?

Sécurité routière : la charte « vitesse de quartier »

Un message important :
« Respectez les limitations dans chaque rue comme s'il s'agissait de la vôtre avec vos propres enfants rentrant de l'école ».

Une attente de toute la population :
Dans les rencontres avec les citoyens, lors des consultations pour l'établissement du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ou lors des réunions de la Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), le souci majeur des participants est de donner priorité à la **sécurité routière.**
Mais comment obtenir le respect des limitations de vitesse, éliminer les comportements dangereux (en exemple pour le voir tous les jours, ne pas respecter le sens des ilots directionnels sur la N4 ou dans des aménagements communaux), si ce n'est par des actions de sensibilisation, avant les aménagements physiques et les actions répressives par la Police. Lutter contre les comportements dangereux est aussi une priorité de la Zone de Police Famenne-Ardenne. Nous faisons le choix de la sensibilisation.

<u>La charte « VITESSE DE QUARTIER »</u>

JE M'ENGAGE :
- à rouler prudemment pour la sécurité de tous et de tous nos enfants.
- à lever le pied pour respecter les limitations de vitesse dans les villages, dans nos rues.
- à être courtois envers tous les usagers de la route en évitant les réactions vives, les provocations et les manœuvres irrespectueuses des autres usagers.
- à conduire avec tolérance pour assurer une circulation sécuritaire et respecter les usagers dits « faibles ».
- à adapter ma vitesse dans chaque rue comme s'il s'agissait de la mienne avec mes enfants qui s'y déplacent au retour de l'école.

J'ADHERE à cette charte. Vous aussi, faites de même.

Marc GAUTHIER
Votre Bourgmestre
Président du Collège et du Conseil
de la Zone de Police Famenne-Ardenne

Commémorations patriotiques du 8 mai

Hommage a été rendu aux victimes de la Seconde Guerre mondiale le mardi 8 mai dernier dans les différentes sections de notre commune. Les enfants de nos écoles ont participé aux commémorations (cfr photo).

Le souvenir de ceux qui, civils, soldats, prisonniers ou résistants, ont donné leur vie et leur jeunesse pour préserver la liberté de notre nation a été évoqué.

Camps de vacances

Rappel de la législation en place sur la zone de police Famenne-Ardenne, à savoir que nul ne peut mettre à disposition des bâtiments, parties de bâtiments ou terrains pour l'établissement de camp de vacances sans avoir obtenu préalablement l'agréation du Collège communal pour chaque bâtiment ou terrain concerné. L'agréation est délivrée pour une période de 3 ans. Nous ne pouvons que vous conseiller de vous mettre en ordre le plus rapidement possible.

Toutes les informations, la règlementation, les formulaires sont à votre disposition sur le site de la commune : www.tenneville.be

REMORQUES BACHEES

Avis aux utilisateurs du parc à conteneurs qui utilisent une remorque
L'utilisation d'une bâche est **obligatoire** afin de garder en place les branches et autres déchets présents dans la remorque.
Trop de déchets destinés au parc à conteneur sont pris par le vent et se retrouvent sur nos voiries. Des contrôles auront lieu.

Collecte de plastiques agricoles au parc à conteneurs

Les jeudi et vendredi 14 et 15 juin 2012
Conteneur accessible de 9h30 à 12h et de 13h à 16h aux agriculteurs munis d'un laissez-passer.

L'administration des contributions de Bastogne

informe la population qu'une permanence, destinée à aider le contribuable à compléter sa déclaration, sera organisée

le mardi 12 juin, de 9 à 12h
à l'administration communale de Tenneville.

AVIS URBANISME

L'Administration communale fait savoir que la **COMMUNE DE TENNEVILLE** dont les bureaux se situent à 6970 TENNEVILLE route de Bastogne 1 a introduit une demande d'élaboration d'un **Rapport Urbanistique et Environnemental** ayant trait à des terrains situés entre les rues :
-rue Grande-Champlon, rue Fagnoule, rue de l'Epine et Chemin de Sainte-Ode.
-cadastrés : Tenneville 2ème Division - Champlon, Section B, n° : 2341e-2331y2-2331z2-2331f3-2333h2/pie-2331e3-2331s2-2331g2-2331h2-2341f-2331a3-2331n2-2331m2-2343k-2331h3-2326n-2326m-2326w4-2343g-2331g3-2343h-2331d3-2344n4/pie-2344p4/pie-2344r4/pie-2326v4-2344w4-2326m5-2326l5-2326d5-2345b-232y-2347n et 2347k.

Le projet a pour objet **l'établissement d'un Rapport Urbanistique et Environnemental à Champlon** et présente les caractéristiques suivantes :
Application articles 18ter, 33 et 4 du C.W.A.T.U.P.E. :
Ouverture d'une enquête publique concernant l'élaboration d'un Rapport Urbanistique et Environnemental (en abrégé : R.U.E.), relatif à la zone située à Champlon.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du
31/05/2012 au 29/06/2012 à 11h
Une réunion accessible au public concernant le projet est organisée le 06/06/2012 à 10 h à l'Administration communale, Salle du Conseil communal, route de Bastogne n° 1, 6970 TENNEVILLE.
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 29/06/2012 de 10h45 à 11 h (clôture de l'enquête) à l'Administration communale, Salle du Conseil communal, route de Bastogne n° 1, 6970 TENNEVILLE.
Le dossier peut être consulté à TENNEVILLE, Maison communale, route de Bastogne n°1 chaque jour ouvrable, de 9 h à 11 h et de 14 h à 15h30, le samedi matin entre 10h et 11h ou sur rendez-vous à prendre au (084/45.00.40 ou 084/45.00.52; excepté jours fériés, congés légaux et fermeture exceptionnelle.

ETAT CIVIL

DECES

23/04/2012 Virginie Ansias, de Tenneville (home)
01/05/2012 Renée Henkinet, veuve Nicolas, de Tenneville

Noces d'or de Charles Quirynen et Marie Antoine, le 28 avril 2012

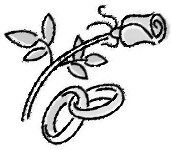

Marie et Charles se sont mariés sous un manteau de neige le 28 avril 1962 devant Maurice Lefèvre, bourgmestre de l'ancienne commune de Champlon.

Marie est née à Champlon , rue des Ecoles, dans la maison familiale. Elle y vivra 54 ans. Elle a deux frères et deux sœurs. Marie a fréquenté l'école primaire qui se situait à ce moment là à l'emplacement de la maison Halkin.

Charles quant à lui, est né à Wuustwezel dans la région d'Anvers, entouré de sept frères et de trois sœurs. C'est en 1947 que toute la famille viendra s'installer dans une ferme à Harsin. Charles poursuivra ses études à Chavanne.

D'Harsin à Champlon, il n'y a que quelques kilomètres. Bien vite, le destin va pousser Charles à fréquenter la famille Antoine car son frère épouse la sœur de Marie et les fêtes de famille sont propices aux rencontres. S'ensuivent les kermesses et les sorties au dancing « Las Vegas » à Harsin.

C'est ainsi qu'en 1962, le couple s'installe dans la ferme familiale et participe à l'exploitation agricole aux côtés des parents et du frère de Marie. Ce dernier perdra la vie peu de temps après dans un grave accident. Le logis accueille bientôt trois enfants : Catherine, Vincent et Damien.

Pendant 30 ans, ils vont connaître le dur labeur d'agriculteur, la traite dans les champs, et tous les travaux inhérents à ce métier. Tous deux vont connaître toutes les évolutions importantes de cette profession, notamment la mécanisation qui verra dans nos campagnes travailler des machines de plus en plus grosses. Avec son matériel, Charles a contribué ponctuellement, suivant les saisons, aux travaux dans différentes fermes.

C'est en 1982 que Charles se présente aux élections et est élu au Conseil communal. En 1988, et ce pendant deux mandats, il aura la tâche d'assumer la présidence du CPAS où la discrétion mais aussi le sens du social sont de mise. Il sera aidé pour cela par Monsieur Albert Gillet sur le plan administratif et par Mesdames Myriam Hesbois et Marie-France Deroanne comme assistantes sociales.

C'est en 1990 que Charles et Marie prennent la décision d'arrêter la ferme et de venir s'installer rue Saint-Quoilin. L'horticulture étant une passion, Charles fera quelques expériences de plantations (pas toujours fructueuses) mais il va persévérer. Au fur et à mesure, il aménage avec goût leur nouvelle propriété.

Les grandes promenades sont aussi un plaisir pour lui et rares sont les jours où l'on n'a pas l'occasion de lui faire un signe ou s'arrêter pour faire la causette. Marie elle, s'occupe de l'entretien de la maison (ce qui n'est déjà pas rien). Elle aime aussi les livres : elle en dévore plusieurs par mois. Elle est une maman et une mamy accueillante. C'est toujours avec bonheur que Marie et Charles reçoivent leurs enfants et leurs onze petits enfants à l'improviste ou pour les fêtes de famille.

Au nom de la commune, nous vous félicitons pour ces années bien remplies et nous vous en souhaitons encore de nombreuses.

Bernadette DUFEY-SIMON, Echevin, Officier de l'Etat Civil

Noces d'or de Joseph Maboge et Andrée Cloos, le 28 avril 2012

Il y a 50 ans, le 28 avril 1962, Andrée et Joseph convolaient en justes noces. Ce fut un double mariage car la sœur de Joseph épousait également le frère d'Andrée.

Issue d'une famille nombreuse qui se compose de quatre filles et deux garçons, Andrée est originaire de la région d'Arlon.

Le mariage civil eut lieu à Barnich tandis que le mariage religieux se tint à Weyler.

Joseph est né à Erneuville dans une famille de deux enfants. Peu après sa naissance, la famille fera un séjour express à Ortho avant de revenir s'installer à Erneuville en 1934. Joseph ne quittera plus la patrie des Chaffions.

Tous deux passent leur enfance dans le monde agricole. Joseph fréquentera l'école du village avec Monsieur Emile Tock tandis qu'Andrée, après un passage à l'école du village à Autelhaut, rejoindra le pensionnat à Virton.

Tous deux se souviennent de la guerre et Joseph particulièrement du moment où la ferme Maboge fût incendiée lors de l'offensive des Ardennes. La famille ne pourra que constater les dégâts et reconstruire une nouvelle exploitation sur les cendres de l'ancienne.

C'est au début des années 50, effectuant son service militaire à Arlon, que Joseph eut comme copain de chambrée le beau-frère d'Andrée. Il rencontra alors la jeune fille qui allait devenir son épouse. Tous deux faisaient partie de la jeunesse agricole, ce qui est aussi une belle occasion de se rencontrer.

Après le mariage, le couple s'installe dans la maison des parents de Joseph. Andrée nous dira avoir été émerveillée par la nature ardennaise et par le caractère accueillant des habitants d'Erneuville. La famille s'agrandira de trois enfants : Dominique, André et Jean-Marie.

La vie à la ferme est un métier exigeant, il ne faut pas compter ses heures, entre la traite, les vêlages, la surveillance des bêtes, les travaux des champs,… Ce travail, ils vont le mener avec passion pendant 18 ans, avant que de destin ne les rattrape car, en 1980, Joseph sera frappé par de graves problèmes de santé qui seront suivis d'un arrêt brutal des activités agricoles. C'est alors aux enfants, secondés d'Andrée, de reprendre le flambeau.

Andrée a toujours veillé sur son Joseph avec la tendresse et l'efficacité d'une épouse attentionnée. Aujourd'hui, ils vivent paisiblement une retraite bien méritée entourés de leurs enfants, leurs sept petits-enfants et des loisirs simples : la lecture, les grands reportages et les émissions de variétés à la télévision.

Au nom de la commune, nous vous félicitons et nous vous souhaitons encore de nombreuses années de bonheur partagé. Nos sincères félicitations.

Bernadette DUFEY-SIMON, Echevin, Officier de l'Etat Civil

« 300 à 400 jeunes ont fait partie du Foyer ! »

L'interview

Le Foyer des Jeunes de Tenneville souffle cette année ses 40 bougies ! Rencontre avec l'actuel président du groupement, François Wilvers.

François, depuis quand existe le Foyer des Jeunes de Tenneville ? Y a-t-il une date officielle ?
Le foyer des Jeunes de Tenneville a été créé le dernier weekend du mois d'août en 1972 qui correspond au week-end de la fête à Journal. La réunion de création a eu lieu le lundi qui suit le dernier week-end du mois d'août 1972

Qui sont les membres fondateurs ?
Les membres fondateurs sont les abbés Lambotte et Genin mais également Benoit Genin et Christine Simon. Cependant, les jeunes de l'époque étaient au nombre de +/- 30 à la première réunion. A main levée, l'Abbé Alain Genin avait été choisi pour « guider » le groupe, mais des gens comme Tony Collignon, Michel Simon (décédé), Francis Guillaume (décédé), et bien d'autres de cette génération le secondaient.

Pourquoi un club des jeunes a-t-il été créé ?
En fait, c'est à la seule initiative de l'Abbé Lambotte que les jeunes se sont réunis, à la suite d'une annonce faite lors de la messe dominicale (eh oui, à l'époque, les jeunes allaient encore à la messe !). Le fait de réunir les jeunes de Tenneville, Ramont, Baconfoy, Ortheuville et même Prelle était innovant et on ne se connaissait pas tous. Dès que les jeunes ont baptisé le groupement « Foyer des Jeunes » et désigné les responsables, ils ont cherché à se réunir et à donner une certaine activité dans la commune. C'est ainsi que chaque mois, ils avaient une séance de cinéma, une réunion pour discuter sur un thème bien précis (comme « la liberté » par exemple). Ils ont également organisé des bals (à Champlon, Tenneville, Laneuville), des concours de couyon, de whist, de kicker, etc. De là sont également nés la chorale et le Patro.

Où se réunissent les membres du Foyer au départ ?
En fait, la salle a été créée en même temps que l'église. C'était en 1957. A l'époque, la salle s'appelait « Salle Saint-Joseph » et c'était presqu'uniquement la « Dramatique » de Tenneville qui l'occupait. Dès la création du Foyer des Jeunes, les jeunes ont fait leur la salle en la baptisant du nom du groupement. La première réunion du dernier lundi d'août 1972 a eu lieu dans cette salle et l'ensemble des membres depuis lors n'en ont jamais connue d'autre.

Combien de membres compte le Foyer aujourd'hui ?
Une vingtaine, et on cherche des nouveaux membres. J'en profite d'ailleurs pour lancer un appel. Toute personne intéressée peut me contacter via mail : francoiswilvers@hotmail.com.

Combien de personnes en tout ont fait partie du groupement ?
Nous pouvons dire à l'heure d'aujourd'hui qu'au moins 300 à 400 jeunes ont fait partie de notre groupement.

Quelles sont les activités phares du foyer ?
A l'heure actuelle, le Foyer des Jeunes compte quatre grandes organisations : la fête des jeunes, le grand feu, Halloween pour les enfants et une grande chasse aux œufs. Par le passé, le Foyer des Jeunes a déjà organisé des concours de couyon, whist, kicker, des jeux inter-villages, des courses de baudets, des expositions de voitures anciennes et d'anciens tracteurs. Il est à noter que la fête du mois d'août est née pour le cinquième anniversaire du Foyer. A l'époque, nous avions un chapiteau sur la place de l'église, nous organisions des jeux divers pour animer la journée. Pour l'anecdote, le Foyer y avait une année vendu un lapin (concours de poids) plus cher qu'une caravane…

Votre logo est une vache, pourquoi ?
Nous n'avons pas l'information. Cependant, d'après Yvan Marchand, nous pensons qu'au départ, nous ne cherchions pas vraiment de logo mais comme nous avions imprimé des autocollants, une vache avait été choisie comme emblème pour montrer que nous étions des « ruraux ».

Quels sont les projets du groupement ?
On souhaite relancer la kermesse du mois de septembre et envisager une marche gourmande. On essaie surtout de recruter des nouveaux membres afin que ce club des jeunes reste actif encore de nombreuses années, car nous espérons vivement repartir pour 40 nouvelles années. ■

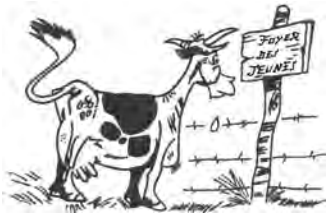

Journée chantiers ouverts dans notre commune

Le dimanche 13 mai dernier, nombreux sont les curieux à avoir poussé la porte du futur centre sportif communal pour une visite des lieux, dans le cadre de la Journée chantiers ouverts. Ils ont notamment pu découvrir les salles, les vestiaires ainsi que la future cafétéria du complexe sportif situé rue Saint-Quoilin.

Marché des produits de bouche et artisanaux à Champlon

Le dimanche 13 mai dernier, le soleil était au rendez-vous pour le marché des produits de bouche et d'artisanat wallons organisé par le syndicat d'initiative sur le parking de la Maison du ski de Champlon.

Nos écoliers primés

Le mois dernier, notre classe de 6° année de Champlon a participé à plusieurs concours dont un de poésie organisé par la Province de Luxembourg - les élèves de 5° année participaient eux aussi.

Laélien Pasô et Laure Collard ont terminé aux première et deuxième places.

Romain Schweich quant à lui a brillé parmi plus de 2000 écrivains de 10 à 14 ans, dans un concours pour lequel il fallait terminer un roman dont le début était proposé.

Charles Leriche et Armelle Gilson sont eux allés en finale du Balfroid à Liège. A noter : Charles n'a commis qu'une seule faute !!!

Article rédigé par Florent Wilmet

Le poème de Laélien Pasô : « Pour ma Nany à moi »

« Toi qui me régales, depuis longtemps, avec tes repas et desserts gourmands, tu sais que j'en suis toujours friand, je ne m'en lasse pas pour le moment.
Tu me recouds mes habits déchirés, c'est un travail pas toujours très aisé, que tu produis avec facilité. Coudre reste ton hobby préféré.
Dans ton grenier, des trésors merveilleux, livres, bandes dessinées ou jeux, qui ont déjà comblé plus d'un ou deux, me permettent des moments fabuleux.
Dans le jardin, un univers de fleurs, où je découvre des tas de senteurs, dans la véranda de riches couleurs, tes plantes te demandent du labeur.
Je te dédicace ce poème, grand-mère et marraine que j'aime, je voudrais que tu restes la même et que tu gommes tous tes problèmes. »

Le poème de Laure Collard : « Toi que j'aime »

« Toi mon aîné, avec tes beaux yeux ridés et tes cheveux gris bouclés, tu ressembles à une poupée.
Toi mon aîné, avec ta bonne humeur et ton petit air moqueur, tu resteras toujours dans mon cœur.
Toi mon aîné, avec ton joli sourire et tes éclats de rire, tu me fais toujours plaisir.
Toi mon aîné, avec tes gâteaux aux noix et tous nos moments de joie, tu es toujours là pour moi.
Toi mon aîné, moi ta cadette, tant de bons moments partagés, toujours ensemble pour la fête ! »

Spectacle de l'école de Tenneville

Près de 400 personnes avaient pris place dans les travées de l'école de Tenneville le 28 avril dernier pour assister au spectacle donné par les élèves.

Cette représentation intitulée « La petite poule rousse » et « les enf-en-ré » s'est soldée par une salve d'applaudissements bien méritée tant la prestation de nos élèves, bien drillés par Madame Annie, était d'une qualité remarquable. Les nombreux spectateurs présents ont apprécié le résultat d'un travail conséquent et rigoureux.

FETE DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES
DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2012 A OURTHE (GOUVY)

Après deux ans d'interruption, la fête du Parc Naturel des Deux Ourthes est de retour.

Elle se déroulera le dimanche 16 septembre à Ourthe (Gouvy) et aura pour thème l'eau. Quoi de plus naturel pour ce village qui voit naitre la rivière qui a donné son nom à notre Parc Naturel.

Le thème de l'eau est très vaste et peut être décliné sous de nombreuses facettes : environnementale, économique, climatique, culturelle, artistique, touristique… C'est ce que nous vous présenterons le 16 septembre prochain.

Mais comme vous le savez déjà, la fête du Parc, c'est aussi l'occasion de découvrir toutes les multiples richesses que recèle notre territoire et surtout c'est une belle fête familiale.

Comme chaque année, un marché des artisans d'art et de bouche du PNDO et de multiples animations pour petits et grands compléteront la manifestation.

Si vous souhaitez participer à quelque titre que ce soit, n'hésitez pas à nous contacter (michelle.paligot@pndo.be ou 061 210 400).

Rang vélo

Du 23 au 27 avril, nos écoliers ont pu se rendre à l'école à vélo en toute sécurité grâce au projet « Rang Vélo » du Conseil communal des enfants.

L'opération a demandé pas mal de réflexion. Les petits conseillers ont dû déterminer les trajets sur des cartes, faire appel aux écoliers, aux bénévoles, penser à la sécurité, aux petits détails.

Ils ont eux-mêmes rédigé les différents courriers : un pour les parents et les enfants (inscription) et un pour les bénévoles. Ils ont aussi réalisé des affiches publicitaires pour les écoles.

Ce projet a rencontré un bon succès pour sa première édition tant au niveau des participants que des bénévoles. Ces derniers ont répondu à l'invitation en nombre et nous voulons une nouvelle fois les remercier très chaleureusement pour le temps qu'ils ont consacré à l'accompagnement des enfants durant les différents trajets, et ce quelquefois sous quelques gouttes de pluie.

Nous espérons vous retrouver tous - et encore plus - l'année prochaine pour le « Rang Vélo » 2013.

Françoise PICARD
Secrétaire du Conseil communal des enfants
Coordinatrice Accueil Temps Libres

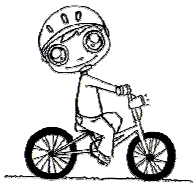

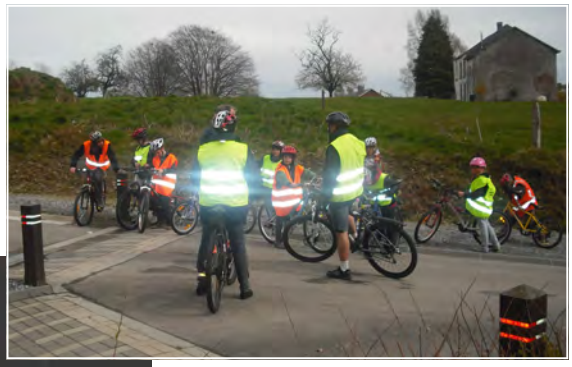

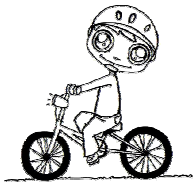

PLAINES DE VACANCES

Pour la quatrième année, l'administration communale et l'accueil extrascolaire de la commune de Tenneville organisent *des plaines de vacances agréées par l'ONE* pour une durée d'un mois pendant les vacances d'été.

Le prix par semaine ? 40 € par enfant. Réduction de 5 € par enfant à partir du 2ème enfant. La réduction est accordée jusqu'à 4 enfants inscrits de la même fratrie.

Le montant donné est déductible fiscalement. **ATTENTION les inscriptions s'arrêtent le 25 juin 2012** !

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Françoise Picard au 084/45.00.51 et Nicolas Charlier au 0494/38.17.95

	PLAINES D'ANIMATION	PLAINES D'ANIMATION
Quand ?	Du lundi 16 juillet au vendredi 20 juillet 2012	Du lundi 23 juillet au vendredi 27 juillet 2012
Qui ?	Enfants de 2,5 à 12 ans	Enfants de 2,5 à 12 ans
Quoi ?	Animations diverses sur le thème **« Les 5 continents »** pour le groupe des 2,5 à 6 ans. Le thème **« Les couleurs »** a été choisi pour le groupe des 6 à 12 ans.	Animations diverses sur le thème « **La forêt et ses mystères** » pour le groupe des 2,5 à 6 ans. Le thème **« Les Arts »** a été choisi pour le groupe des 6 à 12 ans.
Où ?	Site de l'école de Champlon	Site de l'école de Tenneville

	LES PLAINES SPORTIVES
Quand ?	Du 30 juillet au 3 août 2012. Du 6 août au 10 août 2012
Qui ?	Pour les enfants de 2,5 à 12 ans
Quoi ?	- Activités de psychomotricité pour les enfants de 2,5 à 6 ans (la limite d'âge s'arrête aux enfants inscrits en 3ème maternelle en 2011/2012) - Activités multi-sports pour les enfants de 6 à 12 ans. (piscine, basket, football, courses, ateliers divers, marche, …)
Où ?	Au nouveau centre sportif de notre commune. Rue Saint-Quoilin à CHAMPLON

Horaire des activités : de 9 à 16h.
Une garderie gratuite est prévue de 8 à 9 h et de 16 à 17h.

Talon d'inscription pour les plaines de vacances 2012 : UN talon d'inscription PAR ENFANT. MERCI
A remettre à Françoise Picard AVANT le 25 juin 2012 !

Nom et prénom du chef de famille ou du tuteur : ……
Téléphone/ Gsm Parents : ……..
Nom de l'enfant: ……
Prénom enfant: ……
Adresse : ……..
Date de naissance de l'enfant :……..
Périodes d'inscription : ……..
……
Date de l'inscription : ……..
Signature des parents ou du tuteur :

Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire vous propose :
Programme des activités du mercredi après-midi : juin 2012

date	Activités proposées de 14 à 16h30	catégorie d'âge
06/06/2012	Je fête mon papa !	2,5 à 12 ans
13/06/2012	"Les petits Chinois"	2,5 à 6 ans
13/06/201Z	Collage de serviettes	6 à 12 ans
20/06/2012	Activités diverses	2,5 à 6 ans
26/06/2012	Atelier récréatif de la Commission culturelle avec Valérie Mouvet. *Thème : Mon doudou !*	6 à 12 ans
27/06/2012	Jeux extérieurs, ballade, un goûter te sera offert pour fêter la fin de l'année scolaire	2,5 à 12 ans

Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscription : talon à remettre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la maison communale ou au local extrascolaire). Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance ! Merci de votre compréhension.

NOM .....

PRENOM.....

AGE .....

ECOLE DE .....

ADRESSE .....

.....

TELEPHONE .....

Je dîne à l'accueil extrascolaire OUI—NON

Je participe à l'activité du (des) mercredi(s) (noter les dates) :

.....

.....

.....

.....

DATE .....

SIGNATURE DES PARENTS OU DU TUTEUR :

ATTENTION, le nombre de places est limité, ne tardez pas à inscrire vos enfants. **En cas de désistement**, veuillez prévenir pour le LUNDI qui précède le mercredi choisi au 084 45 00 51 de 9h à 15h (sauf le mercredi). Merci.

La Vitrine de l'Artisan

Un couple d'artisans de Tenneville sélectionné !

Soutenez Patrick FELLER et Vanessa BRUYNINCKX, artisans de Tenneville pour qu'ils remportent le prix du public du concours national « La Vitrine de l'Artisan ». Venez les rencontrer avec le comité et faites surchauffer le site www.lavitrinedelartisan.com en élisant votre artisan préféré.

Le concours national **La Vitrine de l'Artisan** vise à promouvoir l'artisanat auprès du grand public et à susciter des vocations pour ce secteur auprès des jeunes. « La Vitrine » et ses nombreux partenaires publics et privés, issus tant du nord que du sud du pays, distinguent dix lauréats qui constituent des exemples de réussite sur tous les plans : la qualité et l'originalité de leur produit, leur parcours, et la gestion de l'activité.

Pour cette **7ème édition**, le grand chocolatier **Pierre Marcolini** nous fait l'honneur de présider le comité.

Parmi plus de 250 candidatures, le comité a sélectionné 10 lauréats dont **Patrick et Vanessa FELLER – BRUYNINCKX, agriculteurs–bouchers-charcutiers**.

Nous vous **invitons à venir les rencontrer** prochainement lors d'une visite de leur ferme par le Comité de sélection à laquelle les autorités communales sont également conviées dans le but de les soutenir et faire parler d'eux.

« De la terre à la fourchette », plus qu'un slogan, c'est la philosophie de la Ferme des Frênes »

C'est en 1995 que Patrick Feller, jeune agriculteur, reprend la ferme familiale ardennaise. Avec son épouse Vanessa Bruyninckx, infirmière de formation issue du Brabant flamand, ils démarrent en 2005 un élevage de porc en plein air sur 15 hectares, suivi en 2007 d'un élevage extensif de moutons Roux d'Ardenne et en 2009 de bovins de race Angus. Afin de satisfaire une demande croissante de viande de qualité, ils ont réaménagé les étables et créé un atelier de boucherie avec un magasin à la ferme : une viande bio de très haute qualité dans le plus grand respect de l'animal et du consommateur.

Rencontre à l'atelier : mardi 5 juin 2012, 13h30 - www.biofarm.be

Cens 12 a, 6970 Tenneville
Tel: 084/45.71.60

PRIX DU PUBLIC : votez pour votre artisan préféré !

Du 1er au 10 juin, les votes seront également ouverts au public**. Le prix du public** distinguera l'artisan ayant obtenu le plus de voix. Les artisans devront donc faire parler d'eux pour que les votes en leur faveur fassent surchauffer le site www.lavitrinedelartisan.com ! Un tirage au sort permettra à 3 votants de remporter un panier gourmand ! Ces candidats se disputeront, avec huit autres issus de toute la Belgique, plusieurs prix qui seront remis par la Ministre des Classes moyennes et des Indépendants, Sabine Laruelle, **le 13 juin prochain à l'hôtel de Ville de Gand.**

Découvrir l'équitation gratuitement durant cet été !

Dans le cadre « été jeunesse » de l'ADEPS et en partenariat avec l'Accueil extrascolaire/ Plaines de vacances de la commune de Tenneville. Le manège « EXTRA PONEY ASBL » de Journal te propose :

une semaine d'initiation GRATUITE du lundi au vendredi de 17 à 19 h
Pour les enfants de la commune de Tenneville de 5 à 12 ans

Du 02/07 au 06/07/12 - Du 09/07 au 13/07/12 - Du 16/07 au 20/07/12 - Du 06/08 au 10/08/12

Afin que l'enfant suive il **doit** participer aux 5 jours**. L'enfant ne peut choisir qu'une semaine !**

Prix : l'initiation est gratuite. **Seule une participation de 5 € est demandée pour l'assurance. A payer à l'inscription.**

ATTENTION !! Le nombre de place est limité : 8 enfants minimum/semaine
12 enfants maximum / semaine
Ne tardez pas !! Les inscriptions s'arrêtent le 28 juin 2012.

Jour	Programme
Lundi	Prise de contact - Visite des installations. Théorie : les règles de sécurité. Apprendre à mener un poney/cheval en main.
Mardi	Apprendre à brosser son poney/cheval – mener son poney/cheval en main dans le manège Apprendre à monter/descendre de poney/cheval
Mercredi	Apprendre à harnacher son poney/cheval – Exercices à poney/cheval de mise en confiance.
Jeudi	Préparation du poney/cheval – Apprentissages de base : avancer – arrêter - tourner
Vendredi	Passage du brevet du poney de bronze, d'argent, d'or (activité ludique) - Photo souvenir (disponible sur FB) ou envoyée par mail.

Équipement : Prévoyez des vêtements adaptés à la pratique de l'équitation. Une tenue d'équitation, ou des vêtements adaptés à la pratique du sport pour les débutants (bottes en caoutchouc éventuellement des bottines, pantalon confortable par ex : caleçon ou jogging, des gants fins, casque VTT). Les shorts et pantalons ¾ ne conviennent pas - Vaccination tétanos à jour !

TALON D'INSCRIPTION A RENDRE AVANT LE 28 JUIN 2012 à Françoise PICARD
Uniquement au bureau de la maison communale de Tenneville du lundi au vendredi de 9 à 15h45 (sauf le mercredi) ou à l'accueil extrascolaire de 16h45 à 18h du lundi au vendredi.
Merci de votre compréhension.

NOM – PRENOM de l'enfant : ……
Adresse complète de l'enfant : ……..
……..
Date de naissance de l'enfant : ……
Téléphone /GSM des parents ou du tuteur : …….
……
Adresse mail : …….

ATTENTION le supplément assurance LEWB 5 € / semaine est à payer à l'inscription.
(Si l'assurance n'est pas payée immédiatement au moment de l'inscription, votre enfant ne sera pas retenu)

Signature des parents / tuteur : Date :

LE CONSEIL PROVINCIAL DES JEUNES

Pose ta candidature et tu deviendras peut-être un membre de la 5ème législature du Conseil provincial des Jeunes, la voix des jeunes de la province de Luxembourg en Belgique et à l'étranger !

Tu es né entre le 1er janvier 1996 et le 31 décembre 1997 et tu es domicilié dans l'une des 44 communes de la province ?
Tu veux que l'on tienne compte de ton avis ? Tu as envie de défendre les idées des jeunes ?
Alors le CPJ est fait pour toi ! Pendant 2 ans, au travers de 6 sessions de 3 jours, tu auras l'occasion de découvrir les médias et les événements organisés dans notre province, l'occasion de te former en participant à de nombreuses activités ici ou ailleurs, de vivre une expérience enrichissante avec d'autres jeunes et de représenter tous les jeunes de ta région en Belgique et à l'étranger. Attention, il n'y aura qu'un représentant par commune !

Intéressé(e) ? Il te suffit de **télécharger le formulaire de candidature** sur **www.province.luxembourg.be** et de le renvoyer complété avant le 20 juin 2012 à minuit avec une copie de ta carte d'identité !

Des élections auront ensuite lieu dans ta commune entre le 12 et le 19 septembre 2012 et tous les jeunes concernés pourront aller voter pour toi ou un autre candidat à la maison communale. Un seul jeune sera élu par commune et les candidats non-élus deviendront suppléants.

Les résultats seront annoncés le 8 octobre 2012 et les élus seront installés le mercredi 24 octobre 2012 à Arlon dans la salle du Conseil provincial. Tu commenceras ensuite la législature par un stage de 3 jours pendant le congé de Toussaint avec tous les membres du Conseil provincial des Jeunes.

Si tu ne souhaites pas être candidat, n'oublie pas d'aller voter pour celui ou celle que tu désires voir représenter ta commune au sein du CPJ !

« Alphabet du Coeur » : notre commune participe

A comme *Age*, B comme *Briquet* (tabagisme), C comme *Cholestérol*, D comme *Diabète*, E comme *Evènement* (antécédent personnel), F comme antécédents *Familiaux*, G comme *Graisse*, H comme *Hypertension* : au travers des huit premières lettres de l'alphabet, écoutez ce que votre cœur a à vous dire !

Depuis 2010, l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg collabore avec les médecins généralistes pour sensibiliser la population à la problématique des maladies du cœur et des artères et réduire la prévalence de ces maladies.

Pour répondre aux besoins d'accessibilité et de proximité spécifiques à notre province essentiellement rurale, l'Observatoire a mis sur pied une campagne qui se veut proche des gens.

Envie d'en savoir plus sur l'état de santé de votre cœur et de vos artères ? Ne manquez pas le rendez-vous que vous fixe l'Observatoire de la Santé **le 21 juin prochain à Tenneville !** Que ce soit pour vous informer, par simple envie ou par curiosité, toutes les raisons sont bonnes pour vous préoccuper de votre santé !

Au programme : un entretien individuel au cours duquel vous recevrez des explications et pourrez évaluer votre propre niveau de risque, ainsi qu'une exposition sur les facteurs de risque modifiables. Au fil de l'exposition vous découvrirez des informations pratiques au travers de panneaux didactiques, de brochures, d'outils et des conseils d'un agent de l'Observatoire.

Votre santé vous tient à cœur ? Rendez-vous le **21 juin** prochain **de 14h à 19h** sur la **place de l'église de Tenneville.**

Envie d'en savoir plus ? Pour commander le Cahier Santé « Alphabet du Cœur », contactez l'Observatoire au numéro suivant : 084/31.05.05.
C'est gratuit !

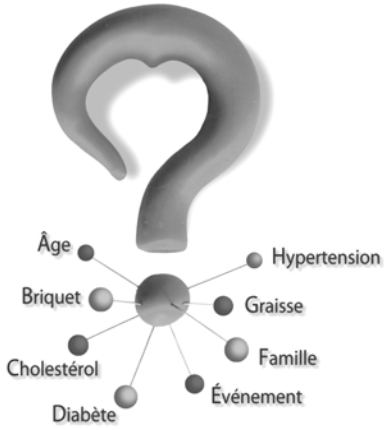

UNIQUE DANS LA REGION! ! !

Tout pour vous mettre dans l'ambiance et fêter avec nous le solstice d'été !

FEUX DE LA ST JEAN
FETES DE LA MUSIQUE

Samedi 23 Juin

de 20h à l'aube à
JOURNAL
(Champion Ardenne)

CONCERTS GRATUITS
BAR – GRILLADES – TARTIFLETTE
AMBIANCE CAMPAGNARDE
COUVERT EN CAS DE PLUIE

20h : Carré Blanc - Musique country
Premier groupe à monter sur scène, le groupe « Carré Blanc » fera monter la température…

Préférences - Chansons françaises

Box-office (Anciennement « Ambiance »)
Louise attaque, Balavoine, Dassin, Raphaël,…

Les Cors de chasse de St Hubert

Les « Emmerdeurs »

Les Feux de la Saint-Jean

www.lesgazettes.com

Complexe scolaire de Tenneville

VENDREDI 22 JUIN 2012
A PARTIR DE 18H00

Souper barbecue de fin d'année

suivi d'une:

*Menu adulte (une boisson, côte de porc, saucisse, lard et crudités, dessert). Prix:13€
*Menu enfant (une boisson, un pain saucisse, crudités, dessert). Prix:7€

*Un Apéro maison par personne vous sera offert. Un soft pour les enfants

Réservation souhaitée avant le 15 juin 2012 auprès de Monsieur Bruno Marenne (Directeur f.f.). Tél: 084/45. 58. 93. Fax : 084/34. 53. 80.
Merci de préciser le nombre d'adultes et d'enfants

En collaboration avec: Association des Parents – Ecole communale de Tenneville

---

Tournoi de pétanque
Dimanche 10 juin

Champlon -
Maison du ski
Doublette : équipe de deux

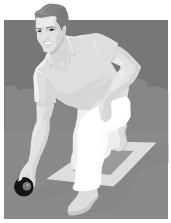

Début à 13h30

Bar et barbecue sur place

Inscription : 10 € / équipe

De nombreux lots à remporter

Renseignements

et inscriptions

0498/34.85.40 (Pirson Alain)

Organisation : Tennis de table de Tenneville

TENNEVILLE SPORT

Samedi 9 juin
À partir de 17h

Tournoi de sixte

Bar et restauration

Renseignements et inscriptions :
Lionel Gillet au 0498/224472

---

30 ans du club de gym

Spectacle des Joyeuses Gazelles

Au complexe scolaire de Tenneville

Samedi 2 juin 16h30

Bienvenue à toutes et tous –

Entrée gratuite

Date à retenir

ORTHO
15 et 16
septembre

Concentration de tracteurs anciens, concours de labour et de traction.

Tournoi de pétanque

Equipe réserve de Champlon

Dimanche 24/06/2012
Parking de la maison du ski

Auberge de jeunesse de Champlon
Samedi 23 et dimanche 24 juin

A l' occasion de la fête de la musique, animations musicales gratuites pour enfants (sam. après-midi), spectacle par des enfants, soirée musicale (sam.) - En collaboration avec l'ASBL La Gatte d'Or de Ambly.

Renseignements et inscriptions:
Auberge de Jeunesse de la Barrière – rue de la Gendarmerie, 5 - 084/45.52.94 – champlon@lesaubergesdejeunesse.be

Vendredi 22 juin
Don de sang
16h30 - 19h30
À Tenneville, salle Le Foyer.
La Croix-Rouge a besoin de vous ! Invitez un membre de votre famille ou une connaissance à donner son sang.

CROIX-ROUGE de BELGIQUE
Communauté francophone

ERNEUVILLE - CHAFFION'S KERMESSE

Vendredi 06/07

- Souper jambon à la broche (15 € adultes - 8 € enfants jusque 12 ans) - Inscription chez Floriane Renson au 0498/11.52.07
- Soirée rétrospective sur Erneuville
- Ambiance musicale années 80 par MACUMBA

Samedi 07/07

Bal animé par **MACUMBA**

Dimanche 08/07

- Après-midi familiale et bières spéciales
Jeux en bois, terrains de pétanque, château gonflable, pêche à la sciure, stand pâtisseries, stand boissons (cocktails non alcoolisés aux fruits), grimage, jeu du clou
- Blind test + soirée musicale
Inscription des équipes chez Floriane Renson au 0498/11.52.07

Lundi 09/07

Apéro après la messe des défunts

Mardi 10/07

Bal animé par **Michel Meyer**

Calendrier des manifestations

Juin

Vendredi 01/06 Fermeture du parc à conteneurs
Samedi 02/06 Spectacle des Joyeuses Gazelles Tenneville - Fête à Cens
Dimanche 03/06 Fête à Cens
Mardi 05/06 Vitrine de l'Artisan chez Feller à Cens
Jeudi 07/06 Goûter des 3x20 Tenneville
Samedi 09/06 Tournoi de sixte Tenneville
Dimanche 10/06 Tournoi de pétanque du tennis de table à la Maison du ski
Mardi 12/06 Permanence contributions
Jeudi 14/06 Collecte de plastiques agricoles
Vendredi 15/06 Collecte de plastiques agricoles
Jeudi 21/06 Alphabet du cœur Tenneville
Vendredi 22/06 Don de sang Tenneville - Barbecue du comité de parents Tenneville
Samedi 23/06 Feux de la Saint-Jean Journal - Activité Auberge de Jeunesse
Dimanche 24/06 Tournoi de pétanque des réserves de Champlon à la Maison du ski - Activité Auberge de Jeunesse
Vendredi 29/06 Barbecue du comité de parents Champlon
Samedi 30/06 Tournoi de sixte Champlon - Kermesse Laneuville-au-Bois
Dimanche 01/07 Kermesse Laneuville-au-Bois

LANEUVILLE-AU-BOIS
KERMESSE
30 juin - 1er juillet

Date à retenir

Erneuville
Dimanche 19 août

15e rando VTT des Roches
Circuits familiaux et sportifs.

21e Marche ADEPS
Circuits boisés

Informations : BARVAUX M.
084-45 57 24 /
0472 06 69 07
DEHARD D. 0473-25 50 19

Envoyez vos articles, annonces d'évènements, photos et compte-rendus à l'adresse suivante :
leslie.bosendorf@tenneville.be
084 45 00 53

Les articles doivent nous parvenir pour le 15 du mois AU PLUS TARD

Souper cabaret : succès pour « le Patro fait son cinéma »

Le samedi 21 avril dernier a eu lieu notre traditionnel souper cabaret qui s'est déroulé au complexe scolaire de Champlon. Cette soirée a réuni plus de 200 personnes.
Le souper se composait d'un jambon à la broche avec accompagnements, suivi d'un spectacle mis en place par les patronnés et les animateurs et mené de main de maître.

Comme le thème pouvait l'indiquer, les patronnés ont véritablement fait leur cinéma en réalisant un incroyable show.

Les différentes sections et les animateurs plus que motivés ont ensuite défilé chacun à leur tour, enchainant danses, sketches, chansons, etc.

Le spectacle s'est finalement clôturé par l'annonce tant attendue de l'endroit de camp qui se déroulera à Malmedy du 1er au 10 juillet prochains. Enfin, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la rentrée Patro aura lieu le 22 septembre.

Si ce souper vous a plu et/ou que vous souhaitez découvrir davantage notre mouvement de jeunesse, n'hésitez surtout pas à nous rejoindre !

Amitiés Jaunes et vertes,
Les animateurs

Appel des patronnés

Nous vous informons également que notre Patro participe à un concours qui consiste à récolter les vignettes rouges sur les briques de lait « Joyvalle ».

Une brique d'un litre nous sera offerte pour dix vignettes rendues, et le mouvement de jeunesse qui aura épargné le plus de vignettes avant le 8 juin gagnera un barbecue lors du camp, ainsi qu'un spectacle surprise.

Nous vous invitons donc à récolter le plus de vignettes possible afin de nous aider à remporter ce concours!
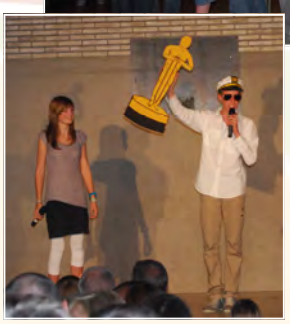
Vous pouvez déposer les vignettes découpées à l'adresse suivante : rue Grande-Champlon, 56 (salon de coiffure). Merci.